Projet 4 : scénarios de modes de vie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **60 (1987)**

Heft 10

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-128808

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SCÉNARIOS DE MODES DE VIE

Haro:
Loïc Julienne
Jean-Marie Mandon

L'histoire suit son cours, mais parfois trébuche et se répète... D'un côté un logis qui se perpétue à l'identique depuis plus de trente ans, de l'autre des références et des styles de vie qui se modifient, se bousculent, se décalent. Ne faudrait-il pas réinventer les programmes? Nous n'avons pas cherché à démontrer un savoir-faire appliqué à un site réel. Plutôt cherché à créer une caisse de résonance pour un discours visant à transformer le processus d'élaboration du logement. Nous n'avons donc pas fait de projet situé, mais décliné une multiplicité de cas de figure: des «plans» de logements mis en relation avec des scénarios de modes de vie.

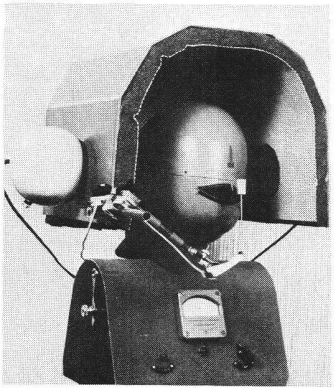

Nous avons tenté de nous éloigner des types, archétypes et contretypes. Notre sortie de l'archétype répond à une architecture qui délaissa l'intérieur du logement au profit du visible, de la façade. Situer hors site nous permet d'éviter les distractions esthétisantes. Projet hors site donc, mais pas hors contraintes: les nôtres sont celles du coût de construction et des surfaces de références (+10 à 15%) dans le contexte de l'immeuble d'habitation.

Des logements pour un temps plus libre?
La chambre ne peut plus être uniquement «à coucher», les séparations «parents/enfants», ou «jour/nuit». Cuisine et salle de bains perdent leur spécificité d'espaces purement techniques. De nouveaux lieux vont apparaître, permettant à chacun de développer ses propres usages du temps libre. L'essentiel de l'habiter ne réside plus dans la fonction mais dans les usages. Mais ils ne déterminent en aucune manière un espace qui leur serait attaché de façon univoque. Il ne peut plus exister de pièces au vécu parcellaire, d'espaces-tronçons, dans une société qui privilégie la dilatation du temps et sa diffraction en une multitude d'usages propres à chaque individualité...

Le séjour de bains. L'archétype du logement contemporain propose imperturbablement au public la même «salle de bains», le même espace confiné (4 à 5 m²), dépourvu d'éclairage naturel et plus ou moins issu des «cellules» des années 50–60: une pièce technique destinée à remplir les fonctions minimales de l'hygiène corporelle. Un séjour de bains, espace de large dimension bénéficiant de l'éclairage naturel, partie intégrante de la zone collective plutôt que de celle des chambres privatives, permet aussi bien les activités d'hygiène corporelle que de bain ludique ou de culture du corps. C'est un lieu communautaire de la vie familiale au même titre que celui du repas ou de la consommation d'images, qui prend en compte ce nouvel art de vivre où la «forme» et l'apparence physique prennent une importance croissante.

La cuisine élémentaire. Ni cuisine-laboratoire, ni cuisine dans le séjour... De la cuisinière à charbon aux appareils électroménagers, robots et mobiliers intégrés, en trente ans la cuisine a changé. Nous la voyons évoluer vers une «délocalisation» et peut-être quitter ses trois ou quatre murs. La destructuration des repas appelle des équipements plus diffus, à usages multiples: la cuisine élémentaire. Préparation et consommation des repas vont se disséminer dans le logement sous des formes diverses – table pour repas festifs, et mobiles pour repas individuels ou rapides, approvisionnées par une série de centres serveurs fixes – le meuble de stockage à différentes températures et la «salle des machines».

Les espaces médiatisés. Les outils de (télé)communication transforment l'usage du logement plus qu'ils ne le modifient: le téléphone qui se balade, la télévision qui se télécommande, l'informatique domestique ou le télétravail... D'une pièce «branchée» à un mobilier mobile, plusieurs solutions sont possibles. Une pièce à communiquer, «l'antichambre du monde», regroupe les outils médiatiques. Ou bien une borne mobile équipée constitue un équipement qui caractérise l'espace où il est situé.

Des logements adaptés au mode de vie
Les différents usages du temps qui devient plus libre, la redéfinition des anciens «espaces techniques» ne satisfont que partiellement le besoin de redéfinition de l'archétype.
Les modes de cohabitation d'individualités de plus en plus revendiquées forment le support essentiel d'une redistribution des espaces de l'habitat. Au sein des groupes, l'enfant, l'adolescent, la mère, le père, «l'autre» assument la disparité de leurs centres d'intérêt, de leurs relations hors domicile, de leurs loisirs ou de leur culture.
Le logement tend à devenir le carrefour de milieux qui lui sont extérieurs et qui ne s'interpénètrent que marginalement. La communauté «familiale» demeure une réalité, mais une réalité composée d'instants choisis plutôt que d'une quotidienneté imposée.
Comment vivre, par exemple, dans 71 m²? Nous avons proposé trois scénarios: vivre ensemble, vivre ensemble mais séparément, vivre séparément.

Notes dans les marges (urbaines)
Le dernier point sur lequel nous avons proposé de porter un projet critique de l'archétype concerne l'adaptation univoque à la multiplication, en milieu

urbain, des marges sociales, culturelles, économiques.
Nous avons, de manière illustrative – et illustrée – mis en évidence quelques profils, quelques tendances: les «fifties», les adolescents, les écolos, les hypermédiatisés, les jeunes cadres équipés, les «zen contemplatifs», les squatters récupérateurs, ou la solitude non choisie du grand âge...

Nous avons décliné, pour chacun de ces «styles de vie», la partition et l'aménagement possible d'un plateau habitable de 50 m², entre studio et deux pièces. Le but ici étant moins de proposer des solutions (d'inventer de nouveaux types, archétypes et contretypes...) que de faire saisir l'existence des «marges», ce problème clef de l'urbanisation.

71 m²: ENSEMBLE
Un séjour de grandes dimensions (30 à 40 m²) intègre les espaces du bain et de la relaxation ainsi que les zones de consommation des repas. L'étroitesse des chambres (9 m²) est compensée par des sous-espaces facilement appropriables par chacun des habitants. Le lieu médiatisé, «antichambre du monde», est une pièce indépendante, sans interférence directe avec le séjour.

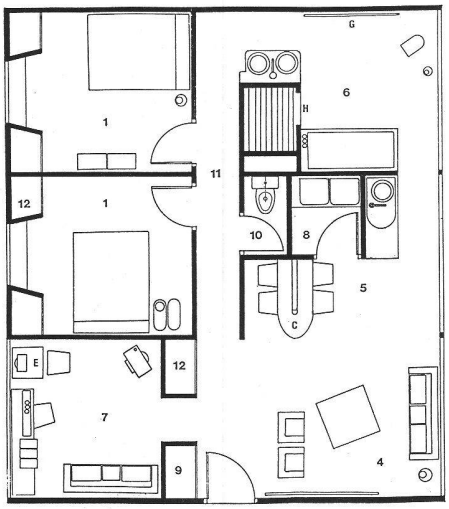

Chambre à coucher *Collectif*

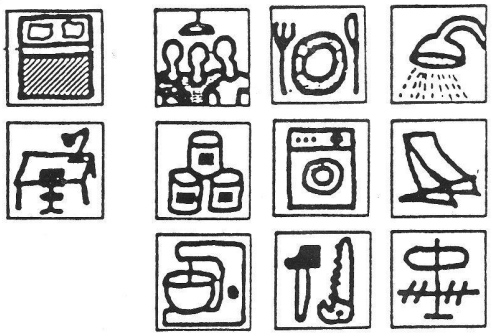

71 m²: SÉPARÉMENT
Les espaces de séjour sont intégrés dans chaque sphère privée: amis, travail, repas, médias entrent dans le «séjour individuel» (17 m²). Préparation des repas et soins du corps demeurent dans le domaine collectif dont l'usage et la mise en relation avec les séjours individuels deviennent plus fluctuants.

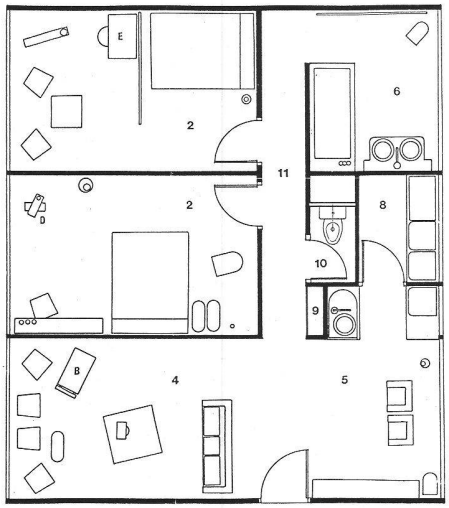

Séjour individuel *Collectif*

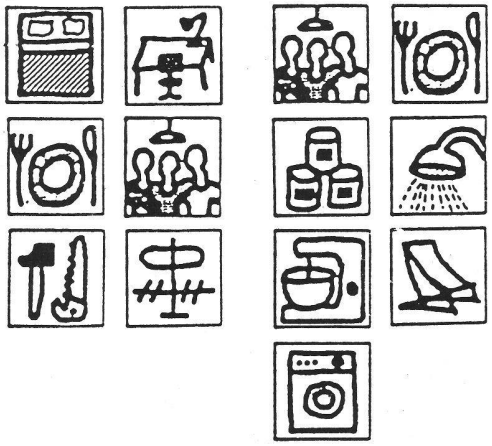

71 m²: ENSEMBLE MAIS SÉPARÉMENT
Des espaces collectifs importants sont maintenus, aussi bien que des lieux autonomes pour l'individu. La «chambre de séjour», vaste, de 12 à 16 m², est le lieu de sommeil, bien sûr, mais aussi d'activités autonomes. Les espaces collectifs expriment la volonté consentie de partage de moments privilégiés, au sein d'un espace de loisirs communautaires où l'image médiatisée ne pénètre que lorsqu'elle y est conviée.

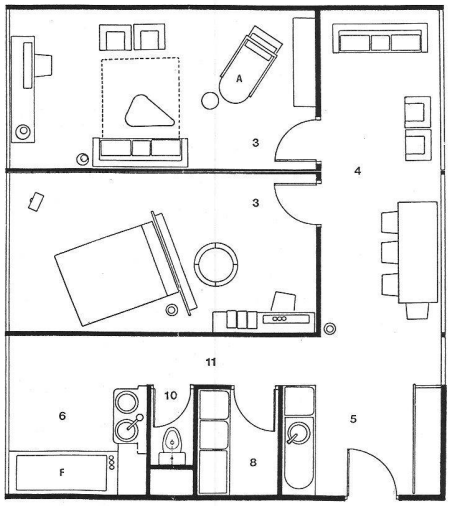
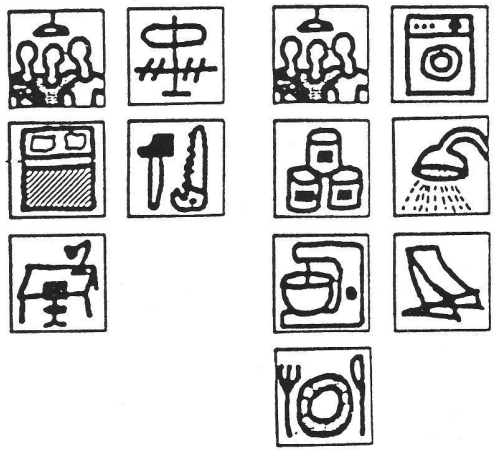
Chambre de séjour *Collectif*